

moquette



Oxyfill

Détergent détachant à l'oxygène actif

Détachant puissant pour textiles, tapis et moquettes, élimine les taches difficiles et rebelles : graisses, encres, café, rouge à lèvres, thé, café, vin rouge, jus de fruit, ... Contient ni javel, ni solvants. En spray méthode, permet d'obtenir d'excellent résultat de nettoyage, de retirer les taches, de raviver les couleurs, d'éliminer les mauvaises odeurs sans mouiller en profondeur, libérant ainsi rapidement le chantier et en évitant d'abimer la moquette.

Mode d'emploi

Détachage : vaporiser le produit sur la tache. Dans le cas de taches incrustées, laisser agir quelques instants après vaporisation. Tamponner la tache à l'aide d'un chiffon propre et sec.
Spray méthode : Diluer de 10 à 20 % dans l'eau. Pulvériser sur la moquette puis passer la monobrosse équipée d'un disque textile. Laisser sécher ou procéder à un shampoing.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5 L, carton de 12 bidons de 1 L.

Données techniques

- Aspect : liquide limpide
- pH : 2,1 - 3,1
- Densité : 1,02 - 1,04

Précautions

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme. Peut être utilisé sur la majeure partie des textiles cependant son application sur des matières délicates nécessite un test préalable. Il ne s'utilise pas sur la soie ou le satin. De la même façon, il est conseillé de faire un essai préliminaire de tenue de coloris dans une partie peu visible du textile.
Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Stockage

Stocker à températures ambiante.

Sécurité selon FDS

Lésions oculaires graves, Catégorie 1. Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Date limite d'utilisation optimale :
12 mois à compter de la date indiquée
dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

Fiche technique

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

11-07-2022

Ind. 10



* Sans Valeur Limite d'Exposition Réglementaire française.